

L'état de l'enseignement de la civilisation et des langues anciennes au Québec

par Michel THÉORÊT *

DEPUIS quelques années, et en particulier depuis la publication du Rapport Parent, les études classiques, qui étaient jusque-là un des éléments importants des programmes d'éducation au Québec, subissent des assauts répétés. On a souvent l'impression dans le public que « le latin et le grec, ça n'existe plus ».

La Société des études grecques et latines du Québec a mené au cours des derniers mois une vaste enquête pour connaître l'état exact de l'enseignement de la civilisation et des langues anciennes au Québec. Des questionnaires furent envoyés à 178 institutions francophones: 55 commissions scolaires régionales (C.S.R.), 16 commissions scolaires non régionalisées (C.S.), 62 institutions d'enseignement secondaire (I.E.S.) membres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES), 22 collèges (C.Q.) membres de l'Association des collèges du Québec (ACQ) et 23 collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

Les réponses furent très nombreuses ainsi que l'indique le tableau suivant, ce qui nous permet de donner des chiffres intéressants et révélateurs.

TABLEAU I
Pourcentage de réponses

	Questionnaires	Réponses	%
C.S.R.	55	36	65
C.S.	16	10	62
I.E.S.	62	56	90
C.Q.	22	21	95.5
CEGEP	23	21	92
TOTAL	178	144	80

* L'auteur est professeur à l'Université de Sherbrooke et conseiller à la Société des études grecques et latines du Québec.

Notons d'abord que, pour les commissions scolaires non régionalisées, nous n'avons pas de résultats suffi-

sants. Si 62% d'entre elles ont répondu, les deux plus importantes, la Commission des écoles catholiques de Montréal et la Commission des écoles catholiques de Québec ne l'ont fait que de façon fragmentaire. Les chiffres que nous pourrions donner ne sont donc pas probants et nous ne les retiendrons pas dans les analyses subséquentes.

Pour les Régionales, les réponses nous sont parvenues de toutes les régions du Québec et les plus importantes ont donné des chiffres complets. Il semble donc que l'échantillonnage suffise et que les résultats que nous avons reflètent la situation de l'ensemble des commissions scolaires régionales du Québec.

Les réponses des trois autres groupes (I.E.S., C.Q. et CEGEP) sont évidemment assez nombreuses et nous pourrions en tirer des conclusions précises.

Il faut remarquer enfin le pourcentage de réponses extrêmement élevé (80%). Il est très rare qu'une enquête de ce genre obtienne un tel succès. Peut-être devons-nous y voir un indice de l'intérêt que suscitent encore les études classiques. En effet, contrairement à ce que plusieurs pensent et malgré les efforts de certains, le grec et le latin, quoique violemment contestés, ne sont pas morts. Il n'y a qu'à consulter le tableau II pour s'en convaincre:

TABLEAU II

Pourcentage d'institutions offrant les lettres classiques

	Secondaire		Collégial	
	C.S.R. %	I.E.S. %	C.Q. %	CEGEP %
Aucun cours	16.6	3.2	52.4	34.8
Latin seulement	25.0	26.8	9.5	
Latin-grec	22.2	18.8		
Latin-grec-civilisation	14.0	34.7	4.8	
Latin-civilisation	22.2	16.5	9.5	8.7
Civilisation seulement			23.8	56.5
TOTAL : pourcentage de maisons offrant au moins un des cours qui nous intéressent	83.4	96.8	47.6	65.2

TABLEAU III

Nombre d'élèves au secondaire en latin, en grec et en civilisation

	Latin		Grec		Civilisation	
	C.S.R.	I.E.S.	C.S.R.	I.E.S.	C.S.R.	I.E.S.
Secondaire I	4000	4950				
II	3000	4200	550	700		
III	2300	3950	630	1000		
IV	1800	3850	640	950		
V	125	550	50	100	850	1900
TOTAL	11225	17500	1870	2750	850	1900
Total par matière	28725		4620		2750	

Ces chiffres donnent déjà une image assez exacte de la situation. Toutefois une analyse portant sur le nombre d'élèves selon les niveaux et les types d'institutions sera encore plus intéressante.

Niveau secondaire

Les chiffres que nous donnons au tableau III ne sont évidemment que fragmentaires. En effet, le total de 11225 étudiants en latin dans les C.S.R. ne vaut que pour les 36 qui nous ont répondu. Mais si nous supposons, et nous sommes en droit de le faire, que la proportion est la même pour les 19 autres, le total passerait à 17000. De plus, il faut noter que les C.S. ne sont pas recensées ici; or, à la C.E.C.M. seulement, 5300 étudiants font du latin. Le grand total (C.S.R., C.S. et I.E.S.) serait donc en dernière analyse de plus de 40000. De même en grec, le total atteindrait environ 5600 et en civilisation, 4000. (Il ne faut cependant pas additionner latin, grec et civilisation, car les mêmes élèves peuvent suivre à la fois tous ces cours.)

Ces chiffres peuvent paraître impressionnants; cependant, nous pourrions mieux en juger d'après le tableau IV qui traduit ces données en pourcentage.

TABEAU IV
Pourcentage d'élèves au secondaire en latin,
en grec et en civilisation

	Latin	Grec	Civilisation
C.S.R.	4.7%	0.7%	0.3%
I.E.S.	73.5%	11.6%	7.8%

Le pourcentage, très élevé dans les institutions d'enseignement secondaire, est cependant beaucoup plus faible dans les Régionales. Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer ce phénomène: le latin (parfois même le grec) est encore obligatoire, du moins jusqu'en Secondaire IV, dans plusieurs institutions de l'AIES alors que, dans les Régionales, seuls les étudiants des sections classiques peuvent suivre ces cours. D'autre part, plusieurs Régionales n'ont pas de section classique: les élèves qui veulent ou peuvent étudier latin et grec sont alors envoyés dans certaines écoles de l'AIES associées aux Régionales. On peut d'ailleurs se demander si, en pratiquant

cette politique, les Régionales ne se privent pas d'éléments sans doute intéressants qui préfèrent encore suivre les cours de latin parce que plusieurs facultés, quoiqu'on en pense, exigent toujours de leurs candidats une certaine formation « classique ».

Il faut de plus noter que le développement du système décroisé changera en grande partie l'aspect du secondaire au cours des prochaines années. Il est toutefois difficile de prévoir dans quelle mesure ce nouveau bouleversement affectera les études classiques en particulier. Car, en principe, les étudiants pourront faire du latin ou du grec; mais auront-ils vraiment le choix ou essaiera-t-on de faire en sorte que certaines options restent purement théoriques? À la C.S.R. de Chambly, où le système est d'ores et déjà décroisé, un peu plus de 6% des élèves font du latin. Cette constatation peut sembler encourageante, mais elle est loin d'être vraiment significative et seul l'avenir nous dira ce que les études classiques deviendront dans ce nouveau système.

Niveau collégial

Au niveau collégial, la situation est, à proprement parler, dramatique:

TABEAU V
Nombre d'élèves au collégial en latin, en grec et en civilisation
(on trouvera les pourcentages correspondants
entre parenthèses)

	Latin	Grec	Civilisation
C.Q.	250 (3%)	17 (0.2%)	460 (5.4%)
CEGEP	27 (0.1%)		700 (3%)
TOTAL	277	17	1160

Rappelons que les chiffres cités valent pour l'année 1968-1969. Or quelques-uns de ces 22 collèges classiques disparaissent dès cette année, dont, entre autres, le seul qui offrait encore du grec. Cette matière est donc complètement effacée; le latin diminuera de plus en plus puisqu'il n'existe à peu près pas dans les CEGEP. Seule la civilisation semble jouir d'une certaine faveur dans ces institutions.

Cette situation est évidemment, au plus haut point, étonnante et déplorable.

Causes et remèdes

Quelles peuvent être les grandes causes de cet abandon des humanités classiques ? Évidemment, les étudiants se dirigent de plus en plus, et à bon droit, vers les carrières dites scientifiques. Ce n'est cependant pas le cas de tous les étudiants et il en reste heureusement un bon nombre dans les secteurs des arts et des lettres. Parmi ces derniers, plusieurs demandent à faire du latin ou du grec; on le leur refuse souvent, semble-t-il, pour d'obscures raisons. Certains collègues ont même abandonné les cours de civilisation que de nombreux étudiants et professeurs réclamaient. Nous ne prétendons évidemment pas que toutes les institutions refusent de donner ces cours. Nous ne prétendons pas non plus que les cours de grec et de latin seraient les plus populaires auprès des étudiants. Mais il reste que dans plusieurs cas, les candidats seraient assez nombreux pour que la formation d'un groupe soit justifiée; il est injuste de les obliger à choisir d'autres options: que deviennent alors cette polyvalence et cette liberté que chantaient les réformateurs du système ?

Mais ceux qui combattent les humanités classiques sont de ces gens qui, devant une exagération, passent, par réaction, à l'excès contraire. Dans le cours classique traditionnel on devait, quelle que fût son orientation future, faire du latin pendant cinq ou six ans à quatre ou cinq heures par semaine. Rares sont ceux qui affirment encore l'absolue nécessité de tous ces cours. Le Rapport Parent voulait uniquement souligner cette exagération flagrante. Malheureusement, certains en ont profité pour proclamer la disparition des études classiques. Or ce Rapport dit bien (tome II, par. 646) :

le grec et le latin ne doivent pas disparaître de nos programmes d'études; ils seront indispensables entre autres aux futurs spécialistes de ces langues, aux linguistes, aux philosophes, aux théologiens, aux ecclésiastiques.

Nous pourrions en ajouter bien d'autres, spécialistes du Moyen-Âge ou de la Renaissance, sans compter ceux à qui, sans être indispensable, le latin et le grec seraient fort utiles du simple point de vue de la formation.

Le Rapport Parent ajoute au paragraphe suivant: « une grande école secondaire devra donc offrir le choix entre plusieurs langues étrangères anciennes et modernes ».

Il recommande enfin (tome II, par. 1055 et 1058) que le niveau collégial comporte huit départements, dont un d'humanités (langue, littérature) offrant les cours de latin et de grec.

On s'est efforcé de supprimer l'enseignement des langues anciennes en ne retenant que la partie négative de l'argumentation du Rapport alors que ce dernier voulait le maintenir, sous un éclairage nouveau.

Des efforts doivent donc être faits, au niveau secondaire, pour améliorer le système de telle sorte que toutes les C.S.R. de quelque importance offrent les cours de langues anciennes et de civilisation. Il ne s'agit pas encore une fois d'obliger les étudiants à faire du latin, mais de permettre de suivre ces cours à ceux qui le désirent.

Il est d'autre part inadmissible qu'aucun CEGEP n'offre la langue grecque, que deux seulement donnent la langue latine et qu'à peine un peu plus de la moitié présentent la civilisation. L'argument du petit nombre de candidats, s'il est justifié dans certains cas, ne l'est sûrement pas partout.

On nous dira peut-être aussi qu'il y a pénurie de professeurs qualifiés. La tableau VI répondra à cette objection.

Quand on a entrepris la réforme de l'enseignement, on se plaignait un peu partout de la mauvaise préparation des professeurs en général. Depuis ce temps, la situation a bien changé. Dans le système collégial, seuls 4.5% des professeurs de langue et de civilisation anciennes n'ont pas les qualifications suffisantes. Au niveau secondaire, il y a encore place pour une grande amélioration; il faut cependant reconnaître que des progrès importants ont été accomplis et se poursuivent. Au cours des dernières années, les départements d'études classiques des universités du Québec ont préparé bon nombre de nouveaux professeurs. Mais ces efforts ne porteront fruit que dans la mesure où les candidats à la licence ès lettres classiques ne sentiront pas leur avenir constamment menacé.

Une dernière remarque s'impose au sujet des professeurs: plusieurs institutions ont actuellement une fâcheuse tendance à confier les cours de civilisation à des professeurs d'histoire; or l'histoire ne doit représenter qu'une infime partie de ces cours. Il faudrait donc corriger immédiatement cette situation et faire en sorte que les étudiants reçoivent sur l'antiquité une information complète et soient à même de com-

prendre aussi bien sa littérature, ses arts, sa philosophie et sa religion que son histoire proprement dite. D'ailleurs, de plus en plus les universités du Québec mettent sur pied des programmes visant à la formation de professeurs de civilisation tout à fait compétents. D'ici à ce que ce but soit atteint, il vaut encore mieux faire donner ces cours par des spécialistes de l'antiquité en général que par des professeurs qui ne s'intéressent qu'à un aspect de cette période.

Nous avons souligné là quelques problèmes et suggéré certains éléments de solution. Mais d'autres propositions méritent un examen sérieux, en particulier celle que soumet M. E. Tiffou dans *L'Aurige* (n° 1, p. 6 ss), soit l'établissement d'une politique

TABLEAU VI
Les professeurs

	C.S.R. %	I.E.S. %	C.Q. %	CEGEP %
Pourcentage de professeurs n'enseignant que latin, grec ou civilisation ¹	23	32.0	60.0	41.0
DIPLÔMES ²				
Brevet A, B, C, B. A.	49	31.2	4.5	
B. Ped.	15	16.8		
Etudes supérieures en philosophie ou théologie	18	12.8		
Licence (ou fraction de licence) ès lettres	16	36.8	54.7	81.4
D.E.S. ès lettres	2	1.6	27.2	12.4
Doctorat ès lettres		0.8	13.6	6.2

1. Ce pourcentage est calculé sur le nombre de professeurs qui enseignent les lettres classiques, et non pas sur le total des professeurs de chacune de ces maisons. Ainsi, les 23% dans les C.S.R. signifie seulement que les autres (77%) qui donnent les lettres classiques enseignent en même temps le français, l'histoire, etc.

2. Il s'agit ici du diplôme le plus élevé pour chacun des professeurs. Il est évident qu'un docteur ès lettres possède un B.A., une licence et souvent un D.E.S., mais il n'est compté qu'une fois, parmi les autres docteurs.

de prérequis selon laquelle certaines facultés ou départements des universités du Québec s'entendraient pour exiger que leurs futurs candidats suivent au secondaire ou au collège des cours de langue ou de civilisation suivant les besoins de chacun. Cette politique devra s'appliquer de toute manière d'ici quelques années. En effet, la plupart des étudiants qui arrivent à l'université sont encore de ceux qui ont fait du latin, au secondaire tout au moins. Mais que feront les facultés de lettres, de philosophie, de théologie, pour ne citer que celles-là, quand leurs candidats ne connaîtront rien de l'antiquité? Qui pourra admettre qu'un futur spécialiste de la littérature française ne puisse comprendre l'influence primordiale des auteurs anciens, qu'un philosophe soit privé des textes de l'antiquité toujours très importants et auxquels on tend à revenir de plus en plus, qu'un théologien soit incapable de lire les Pères de l'Église? Certains répondront comme toujours qu'il existe de très belles traductions, souvent meilleures que ce que l'étudiant pourrait faire. Cet argument ne résiste pas à l'analyse, du moins dans le cas qui nous préoccupe. Aucun chercheur sérieux ne peut soutenir qu'une étude faite sur des textes traduits vaille autant qu'une recherche sur les documents authentiques. Il est temps que les facultés se rendent compte de ce qui arrivera d'ici quelques années. Doit-on absolument répéter les erreurs des autres? Aux États-Unis où l'enseignement des humanités avait été très négligé pendant quelque temps, on s'est rendu compte que cette formation manquait à certains. Les cours optionnels de grec et de latin sont revenus, mais on manque de professeurs parce que trop peu ont pu être formés pendant cette période.

En somme, il est important que les départements d'études anciennes de toutes les universités du Québec résistent malgré le nombre restreint d'inscriptions et continuent à améliorer leurs programmes comme le préconisait le Rapport Parent (tome II, recomm. 213):

que les universités organisent ou développent un département et un centre de recherches consacrés à la didactique des langues vivantes et des langues anciennes.

L'Université du Québec, qui ouvre des départements d'études anciennes à Montréal et à Trois-Rivières semble avoir compris le problème. L'Université de Montréal d'autre part, dans son étude sur le nombre d'élèves maximum pour 1974, étude qui a été faite en fonction des besoins, des possibilités, du marché du travail, a estimé à 150 le nombre d'étudiants que pourrait compter le département des études

classiques; on peut en déduire que ce comité croit non seulement à la survie, mais même au développement futur de ce département.

Dans un article publié dans les *Cahiers de Sainte-Marie* (n° 8, p. 8 ss), le Père A. Gingras montre l'importance du développement des départements d'études classiques dans les universités, non seulement pour former les spécialistes dont nous avons toujours besoin, mais pour assurer les cours nécessaires à un grand nombre d'étudiants des autres départements.

Et il conclut: (p. 18):

... on ne peut donc concevoir un collège pré-universitaire ou une université sans un solide département d'études classiques puisqu'il ne s'agit pas uniquement de la formation de futurs spécialistes mais d'un rôle plus large. Le supprimer ou en retarder la naissance dans une université nouvelle sous prétexte que déjà les étudiants ne sont pas assez nombreux pour alimenter les départements d'études classiques existants, c'est méconnaître le rôle fondamental que devrait jouer la présence de l'antiquité dans une université, c'est contribuer à l'affaiblir davantage.

Toutes les universités du Québec doivent comprendre cette nécessité absolue de la survie des départements d'études anciennes. De même, les facultés qui seraient touchées par la disparition totale du latin et du grec doivent réagir de leur côté et favoriser cette survie. La politique des prérequis que préconise M. Tiffou est donc tout à fait justifiée, car elle permettrait la préparation adéquate des candidats à certains diplômes universitaires et encouragerait, de plus, cette renaissance des langues anciennes auxquelles il faudra revenir tôt ou tard.

Un tel programme ne se réalise cependant pas tout seul. C'est pourquoi nous terminerons sur une autre proposition, la plus importante de toutes parce que son application est la condition *sine qua non* du succès de toutes les autres démarches: il est essentiel que les études classiques, comme les autres matières soient représentées officiellement auprès du gouver-

nement. Le Rapport Parent le suggérait déjà (tome II, recomm. 220):

... que soit nommé au ministère de l'Éducation... un organisateur de l'enseignement des langues anciennes, ... assisté d'un comité consultatif compétent.

Pour l'instant, la Société des études grecques et latines du Québec essaie de suppléer à cette carence; mais elle n'a pas les pouvoirs de pression suffisants et ne peut donc remplir adéquatement ce rôle. Tant qu'il n'y aura pas, au ministère de l'Éducation, un spécialiste des études anciennes, celles-ci seront dans une position faible. Si personne n'est disposé à défendre ces études, à s'occuper des problèmes qu'elles posent, ces problèmes seront évidemment vite réglés et ce, de façon généralement peu satisfaisante. Un tel représentant jouerait d'ailleurs un rôle extrêmement important; en effet, non seulement aurait-il à assurer une présence nécessaire auprès du gouvernement, mais, encore, devrait-il organiser ou du moins planifier l'enseignement du grec, du latin et de la civilisation. C'est lui qui tenterait de faire appliquer la politique des prérequis dont nous parlions plus haut. C'est lui enfin qui pourrait avoir assez d'influence pour faire comprendre aux directeurs des écoles et collèges concernés l'importance de maintenir les études classiques, qui devrait étudier certaines méthodes modernes d'enseignement, voire à leur application, etc.

Les études classiques sont donc actuellement en situation précaire au Québec. Il ne faut cependant pas croire pour autant qu'elles disparaîtront à brève échéance. Elles doivent s'adapter aux nouveaux systèmes, à l'esprit nouveau du Québec.

Actuellement, plusieurs professeurs s'efforcent de maintenir cet enseignement dans les institutions auxquelles ils appartiennent; mais ils sont souvent seuls. La Société des études grecques et latines du Québec tente de les aider. Un organisateur dynamique et compétent nommé par le gouvernement serait en mesure de canaliser ces énergies et de permettre cette renaissance que nous espérons prochaine •